

## **Feuille d'Avis du district de Courtelary**

**Edition du 9 septembre 2013**

### **Rapports d'intervention**

Le Conseil municipal a pris connaissance des rapports des interventions des Sapeurs-pompiers d'Erguël à Villeret, celle du 1<sup>e</sup> juillet 2013, au nouveau bâtiment ETA à la rue du Brue 9 ; du 20 juin 2013, orage dans le village ; du 11 juillet 2013, rue Jacques-René Fiechter ; du 19 juillet 2013, rue de la Combe-Grède – ruisseau le Bez et du 10 août 2013, route principale direction Cormoret. Présentés par M. le Maire, les rapports ont été acceptés par le Conseil municipal, sans remarque particulière.

### **Délégation**

M. Lehmann Stéphane représentera la commune à l'assemblée générale du Centre de Culture & de Loisirs de St-Imier, le 25 septembre à St-Imier. MM Habegger, maire et Sartori, secrétaire vont participer, en compagnie du président du bureau de vote du 24 novembre 2013, président pas encore désigné à ce jour, à l'information qui sera donnée par la Préfecture du Jura bernois le jeudi 26 septembre prochain au Centre communal de Péry.

### **Libération des obligations militaires**

L'Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires du canton de Berne nous informe du fait que pour notre commune, cette année, seul M. Dubach Pierre sera libéré de ses obligations militaires. C'est le lundi 18 novembre prochain que la libération des militaires du Jura bernois est agendée.

### **Course pédestre Villeret-Chasseral-Villeret (VCV)**

La course pédestre VCV, c'est cette fin de semaine à Villeret. Cette année le village vivra la 14<sup>e</sup> édition de cette course qui dévoile aux participants, si dame météo le permet, un magnifique panorama. Le Conseil municipal souhaite la plus cordiale bienvenue à tous les participants et plein succès aux dynamiques organisateurs.

Pour de plus amples renseignements à propos des horaires, nous vous invitons à vous référer aux différents communiqués du comité d'organisation de la course ou au site internet : <http://www.coursevcv.ch>.

Le Conseil municipal

Villeret, le 2 septembre 2013

Pour vous informer concernant Villeret, une adresse à votre disposition 7/7 et 24/24

**<http://www.villeret.ch>**

**[admin@villeret.ch](mailto:admin@villeret.ch)**